

**CENTRES DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT - CLSH**  
Réhabilitation

**Caractéristiques de l'aide**

Rénovation des CLSH permettant d'améliorer les conditions d'accueil et d'accroître la capacité d'accueil.

**Le dispositif d'aide**

Taux *	20 % du coût des travaux HT
Plafond de travaux	700 000 € HT
Plancher de travaux	350 000 € HT

\* Taux de base avant pondération suivant le potentiel financier par habitant

**Pièces complémentaires à fournir au dossier de demande de subvention**

- Nombre de places supplémentaires concernées à préciser,
- Avis de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.